

Léopold Sédar Senghor et les poètes romands

Jehanne DENOGENT

Université de Lausanne

Orcid: ooo9-ooo9-8043-459X

Résumé: Cet article s'intéresse à une relation méconnue entre le poète de la Négritude Léopold Sédar Senghor et la Suisse romande. En 1956, Senghor consacre un article à la « jeune poésie suisse », répondant à l'invitation de six poètes genevois lui demandant de commenter leurs écrits. S'il n'a pas donné suite, ce lien de connivence entre lettres sénégalaise et romande témoigne néanmoins d'un temps où commence à se conceptualiser un espace culturel francophone.

Mots-clés: Senghor, littérature romande, francophonie, poésie

Abstract: This article examines a little-known relationship between the Negritude poet Léopold Sédar Senghor and French-speaking Switzerland. In 1956, Senghor wrote an article on "young Swiss poetry" in response to an invitation from six poets from Geneva to comment on their writings. Although there was no further follow-up, this connection between Senegalese and French-speaking Swiss literature nonetheless bears witness to a time when a Francophone cultural space was beginning to take shape.

Keywords: Senghor, French-speaking Swiss literature, Francophonie, poetry

Dans le premier volume de *Liberté*, qui réunit les écrits critiques de Léopold Sédar Senghor, figure un texte étonnant consacré à « La voix prophétique de la jeune poésie suisse »¹ (Senghor 1964a: 197-201), datant de 1956. L'écrivain, alors député du Sénégal à l'Assemblée nationale française, répond à la sollicitation de jeunes poètes suisses – Henri Stierlin, André Corboz, Jean-Pierre Junod, Philippe Dériaz, Pierre Jacard et Jean-Paul Gonvers² – qui lui demandent de lire et de commenter leurs poèmes à l'occasion du Festival des sept, organisé à Genève en 1956³. Empêché de se déplacer, il rédige un discours qui sera lu comme introduction, puis publié l'année suivante dans la revue *Présence*⁴ et, en 1964, dans *Liberté I*. Dans ce

¹ Ce texte a été publié par Isabelle Rüf dans le journal *Le Temps* en 2006, à l'occasion des manifestations marquant le centième anniversaire de Léopold Sédar Senghor (1906-2001).

² Je n'ai pas retrouvé les traces des poètes, à l'exception d'Henri Stierlin, d'André Corboz (voir note 6, p. 108) et de Philippe Dériaz. Né en 1930, ce dernier commence par faire des études d'ingénieur avant de se tourner vers le cinéma. Réalisateur, chef opérateur, éclairagiste et critique, il devient une figure emblématique du cinéma suisse. Il est décédé en mars 2025 (voir Dériaz 2025).

³ Le Festival des sept (pour les sept arts) se tient du 28 octobre au 10 novembre 1956 au théâtre de la Cour Saint-Pierre. Il ne compte qu'une édition.

⁴ Fondée par le poète genevois Gilbert Trolliet, la revue *Présence*, sous-titrée « Revue de Suisse », est publiée entre 1955 et 1959. Elle se distingue d'une revue portant le même titre,



L'unique édition du Festival des sept se tient du 28 octobre au 10 novembre 1956 au théâtre de la Cour Saint-Pierre (Biblioteca dell'Accademia di architettura Mendrisio USI, fonds André Corboz, série XIV, dossier 4, charte 3).

dernier volume où figurent les réflexions fondatrices de la Négritude senghorienne – « Le problème culturel en A.O.F. » ou « Ce que l'homme noir apporte » – la présence d'un texte sur la poésie romande interroge: pourquoi l'écrivain internationalement reconnu s'intéresse-t-il à cette production, dont la diffusion est alors principalement régionale? Pourquoi accepte-t-il l'invitation de tout jeunes poètes, qui ne continueront d'ailleurs pas leur carrière en littérature? Leur nom n'est en effet pas resté dans l'histoire, du moins pas en tant que poètes. Comment comprendre par ailleurs le lien entre l'un des fondateurs de la francophonie et la Suisse romande, avant le développement d'une politique et d'institutions francophones? À l'inverse, que représente Senghor aux yeux de ces apprentis poètes? La publication de plusieurs articles sur Senghor par l'un d'eux, Henri Stierlin, permettra d'envisager cette relation de façon bilatérale. Il s'agira de réfléchir à l'espace littéraire instauré au croisement de ces deux perspectives, à savoir celle de la réception du Sénégalais en Suisse romande et celle de Senghor, lecteur des poètes suisses. Cet échange, certes ponctuel, témoigne néanmoins des prémisses d'une francophonie littéraire, qui s'élabore en marge de la France.

Senghor en Suisse romande

Senghor, Sartre, Stierlin

En 1956, au moment de la parution de « La voix prophétique de la jeune poésie suisse », la réputation de Senghor n'est plus à faire: il a publié déjà trois recueils aux Éditions du Seuil – *Chants d'ombre* (1945), *Hosties noires* (1948) et, tout récemment, *Éthiopiques* (1956) – et co-fondé la théorie de la Négritude. La préface que Jean-Paul Sartre a donnée en 1948 à *L'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, « Orphée noir », a propulsé cette reconnaissance, y compris en Suisse. C'est sans doute par ce biais que les jeunes poètes suisses découvrent les œuvres de Senghor et de Césaire⁵, comme en témoigne Henri Stierlin dans les premières lignes de « Léopold Sédar Senghor et la poésie noire », un article publié en 1956: « Pour beaucoup la publication des œuvres de Sédar Senghor, de Césaire et de tous ceux qui figuraient dans *L'Anthologie de la nouvelle Poésie nègre et malgache* en 1948, fit l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel serein de la poésie française [...] » (1956a).

elle aussi dirigée par Gilbert Trolliet, mais publiée entre 1932 et 1936 et sous-titrée « Revue de littérature, de philosophie et d'art ».

5 Jean-Paul Sartre semble aussi avoir joué un rôle dans l'intérêt que l'écrivain et poète Maurice Chappaz porte à la littérature africaine. En 1955, dans la revue *Pays du Lac* dirigée par Jacques Chessex, il publie deux contes africains transcrits précédemment par l'ethnologue Léo Frobenius. Or, dans l'introduction, il qualifie ces voix d'« extraordinaires Orphées noirs », référence explicite à la préface de Sartre. *Orphées noirs* sera d'ailleurs le titre de la réédition de ces deux récits en 2006 aux Éditions de l'Aire.

Entre 1955 et 1962, Stierlin écrit régulièrement pour le quotidien *La Tribune de Genève*, dans la rubrique « La vie littéraire ». Avec André Corboz, il est à l'initiative de l'invitation de Léopold Sédar Senghor au Festival des sept, manifestation qui se tient en 1956 au théâtre de la Cour Saint-Pierre. Tous deux ont fait des études de droit, mais ne poursuivront pas dans cette voie. Ils s'intéressent davantage à la culture, d'abord en tant que poètes (et journaliste pour Stierlin), puis en historiens de l'art et de l'architecture ; ils deviendront des figures de l'élite intellectuelle suisse⁶.

Mais en 1956, âgés de 27 ans, ils viennent d'obtenir leur licence et se passionnent pour la littérature, à laquelle ils confèrent un rôle politique. Avant son article sur Senghor, Stierlin consacre par exemple trois chroniques aux solutions que peuvent apporter la littérature et la philosophie à la guerre⁷. Au lendemain du second conflit mondial, la notion de littérature engagée connaît en effet un certain retentissement en Suisse⁸. Alors que la France était sous occupation et faisait l'objet de censure, les éditeurs romands avaient servi de relais pour les écrivains français et la pensée de la résistance. La poésie connaît alors « une audience exceptionnelle » (Graf 2015: 814), explique Marion Graf, dans la mesure où elle semblait incarner particulièrement une conception éthique de la littérature. Ce dynamisme et cette orientation éditoriale peuvent expliquer en partie l'accueil favorable des thèses sartriennes de *Qu'est-ce que la littérature?* ou « Orphée noir » en Suisse romande et, par conséquent, l'intérêt des jeunes romands pour l'œuvre poétique de Senghor⁹.

Dans l'article de 1956, Henri Stierlin souligne la force révolutionnaire de la poésie de Senghor, en reprenant les termes d'une lecture sartrienne de la Négritude. Au contraire des poétiques d'avant-garde, « ce ciel bleu des amusements et des Jeux poétiques » (1956a), la poésie de Senghor retrouve « un aspect fonctionnel ». Elle reprend « forme humaine », c'est-à-dire qu'elle sert la prise de conscience des inégalités, puis la révolte. Stierlin est touché par ce chant humaniste qu'il fait résonner avec le contexte d'après-guerre en Europe. La révolte que porte Senghor incarne « notre révolte à tous à

⁶ André Corboz (1928-2011) est aujourd'hui connu comme historien et théoricien de la ville. Il a produit nombre de connaissances et de concepts pour appréhender la transformation des espaces urbains (voir Didelon 2023). Quant à Henri Stierlin (1928-2022), il s'est aussi illustré en tant qu'historien de l'art et de l'architecture. Spécialiste de la photographie d'architecture, il a reçu de nombreuses distinctions suisses et internationales (voir Chesseix 2022).

⁷ « Comment abolir la guerre ; Propositions de l'écrivain Aldous Huxley », « Comment abolir la guerre ; Les solutions de Bertrand Russel et de Carl Gustav Jung » et « Comment abolir la guerre ; Georges Béros et Henry Miller dénoncent notre époque », publiés respectivement le 22 juin, le 17 juillet et le 2 août 1955 dans *La Tribune de Genève*.

⁸ Voir Delacrétaiz, Fornerod et Francillon 2015: 787-797.

⁹ Publié en 2022, le volume *Poésies des francophonies : état des lieux (1960-2020)* met au jour l'importance du genre de la poésie dans « l'émergence des champs, des réseaux et des espaces de la francophonie littéraire » (voir Alix, Lloze et Fonkoua 2022).

l'endroit d'un monde qui nous a dépassés, qui nous a mis dans les fers les plus étroits, tout en se targuant du nom de Liberté. » Si la poésie de Senghor est un cri de révolte « après les siècles d'esclavages » et face au racisme toujours supporté, ses valeurs sont universelles. Elle est « un chant de tous pour tous », affirme Stierlin en empruntant les mots de Sartre.

Mais ce qui anime l'humanisme senghorien est la foi selon le poète romand qui s'écarte ainsi de la lecture du philosophe athée: « De ces pages surgit la grandeur des hymnes sacrés ou profanes par leurs sujets, mais où le verbe garde toujours l'empreinte d'une religiosité profonde: le mot y est réellement le véhicule de l'Esprit. » La poésie de Senghor, selon Stierlin, renoue ainsi avec « une tradition millénaire » et universelle, qui touche aussi la Suisse romande. Malgré les différences de confessions, le fait que Senghor soit chrétien a modélisé, et sans doute facilité, la réception de sa poésie dans la cité de Calvin.

Suisse romande et francophonie

« Il nous est apparu [...] que nul n'était plus qualifié que vous, Monsieur, pour venir exposer l'idéal poétique qui nous tient à cœur. »¹⁰ André Corboz motive ainsi l'invitation adressée à Léopold Sédar Senghor, dans une lettre datée du 22 mai 1956. Il reconnaît dans la poésie senghorienne les valeurs que ses amis et lui recherchent dans leurs propres poèmes: l'humanisme et la foi. Ce qui les rassemble est un « idéal poétique », c'est-à-dire un universalisme, et non, comme l'on pourrait le croire de manière rétrospective, le sentiment d'appartenir à une communauté francophone.

De fait, la notion de francophonie n'est pas encore véritablement utilisée en 1956. Inventée par le géographe Onésime Reclus à la fin du XIX^e siècle, elle n'acquiert une réalité géopolitique qu'à la fin des années 1960 et à des rythmes différents selon les pays. Dans le cas de la Suisse, elle est d'abord considérée avec méfiance. L'historien Claude Altermatt qualifie la diplomatie culturelle helvétique vis-à-vis de la francophonie de politique des « petits pas ». La Confédération craint d'abord un « « complot international » mené depuis la France » (Hauser 2008), puis se soucie de voir l'équilibre pluriculturel de la Suisse affecté par cette alliance internationale. Ce n'est qu'en 1989 qu'elle participe de manière active au troisième Sommet de la Francophonie qui se tient à Dakar et en 1996 qu'elle adhère à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), future Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

¹⁰ Lettre d'André Corboz à Léopold Sédar Senghor, le 22 mai 1956, envoyée aux Éditions du Seuil (fonds André Corboz, Biblioteca dell'Accademia di architettura, Mendrisio, enveloppe 364, dossier n° 2, ff. 210-212). Merci à Elisabetta Zonca de m'avoir transmis une copie de ces documents.

Il n'est donc pas étonnant que, dans l'article de 1956, Stierlin ne fasse ni référence à une communauté francophone ni à une littérature romande. Lorsqu'il parle en « nous », il s'allie en fait aux lettres françaises : « Nous nous apercevons alors avec effroi, surprise tout au moins que nous ne sommes plus les seuls détenteurs du poème français... » (1956a). Il évoque bien des rapports de force dans le champ littéraire, mais il s'associe à la littérature française : « les Noirs [...] [viennent] nous battre sur notre propre terrain, sur le terrain le plus noble de nos créations : la poésie », c'est-à-dire la poésie française. Dans ce quotidien suisse, qui s'adresse à un lectorat régional genevois, Stierlin adopte de manière étonnante la position française, sans évoquer une singularité romande.

La plupart de ses articles consacrés à la littérature portent d'ailleurs sur des auteurs français (Antonin Artaud, Léon-Paul Fargue, Jean Rostand, etc.) ou internationaux, mais pas suisses. En 1957, Stierlin consacre néanmoins une chronique à la parution du quatrième numéro de la revue *Présence*, dans laquelle il évoque la situation des écrivains romands, qui expérimentent une « sorte de complexe de régionalisme – et même de provincialisme, pourrait-on dire – qui les inhibe » (1956b : 23). Le mérite de la revue est, selon lui, d'offrir une tribune à cette production pour tâcher de la libérer de ce sentiment d'infériorité.

D'une assimilation à la poésie française à la mention d'une littérature romande, singulière et menacée, les articles de Stierlin semblent annoncer la « prise de conscience d'une spécificité romande » (Delacrétaz, Fornerod et Francillon 2015 : 797) qui apparaît dans les années 1960, avec l'émergence d'une « nouvelle littérature romande » ou d'un « nouveau cinéma suisse ». Ce renouveau culturel, estime Claude Hauser, a précédé et stimulé « la mise en place institutionnelle d'une géopolitique de la francophonie » (2008). Si la politique s'empare de cette notion et en développe les cadres institutionnels à la fin des années 1960, la conscience de spécificités francophones prend naissance en amont, parmi les actrices et acteurs culturels, qui témoignent d'un sentiment d'appartenance identitaire différent de la France métropolitaine. Dans le cas de Stierlin, cette prise de conscience romande est toutefois encore bien timide et ne semble pas motiver l'invitation de Senghor.

Si la francophonie naît dans les tissus culturels, ceux-ci ne sont pas forcément locaux et se déploient aussi à une échelle internationale. Les années 1960 constituent également un moment pivot pour les autres régions francophones : au Québec et en Belgique, comme en Suisse romande, « on constate [...] un faiblissement général de l'attraction inconditionnelle de Paris (le « lutétotropisme »), qui avait prévalu entre 1920 et 1960 environ [...] » (Maggetti et Meizoz 2015 : 1224). En Afrique aussi, les années 1960 sont cruciales quant à une plus grande autonomie vis-à-vis de la France métropolitaine sur un plan tant culturel que politique, puisqu'elles correspondent à

l'indépendance pour de nombreux pays. C'est d'ailleurs sous l'impulsion des pays africains, et notamment des présidents Senghor et Habib Bourguiba, observe Claude Hauser, que l'on assiste à l'« émergence d'une communauté francophone » (2008). S'il est encore précoce de parler de « communauté francophone » en 1956, l'échange entre les poètes romands et l'une des figures de la francophonie n'est probablement pas anodin quant à la prise de conscience d'une identité francophone, qui naît de manière transnationale et hors Hexagone.

Senghor, lecteur des poètes romands

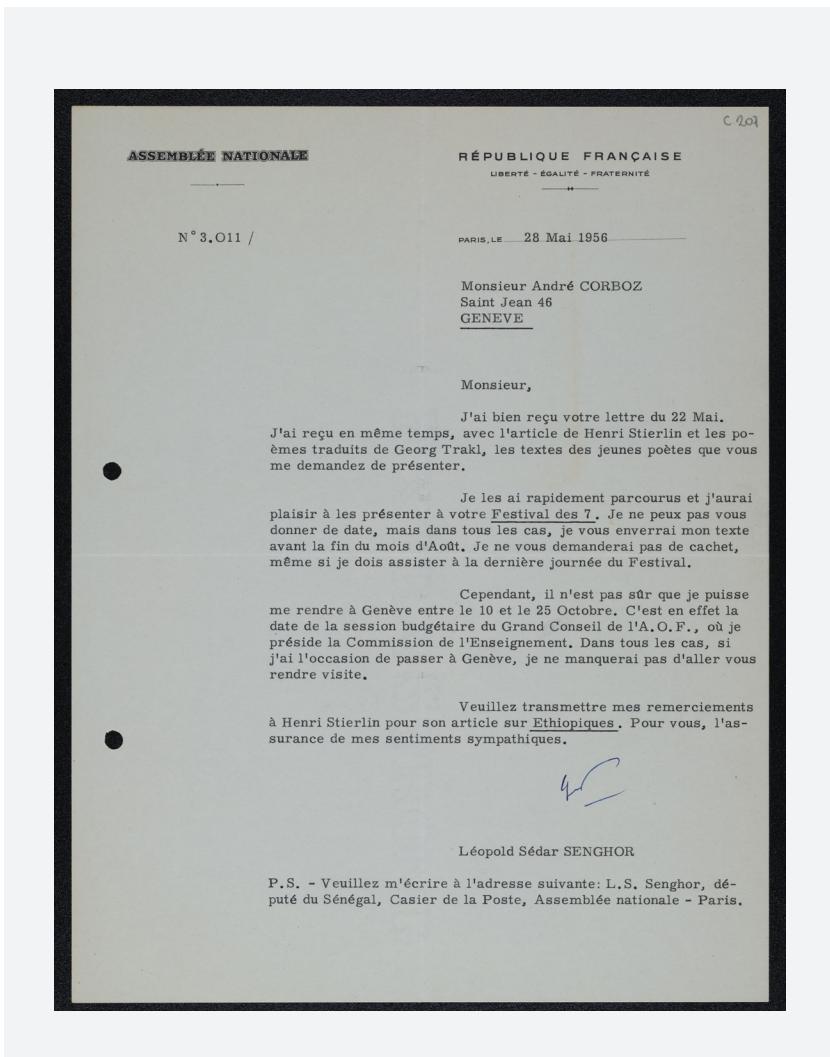
La poésie suisse dans la civilisation de l'universel

Revenons à l'échange de 1956 et aux motifs qui poussent Senghor à accepter la sollicitation de jeunes inconnus suisses. Écrivain reconnu, publié par la prestigieuse maison d'édition française du Seuil, il est alors aussi une personnalité politique incontournable des années d'après-guerre : dès 1946, il est nommé député du Sénégal à l'Assemblée nationale française ; entre 1946 et 1955, il occupe un certain nombre de fonctions prestigieuses dans le domaine législatif ou dans l'exécutif ; en 1955, il est nommé secrétaire d'État de la présidence du Conseil dans le gouvernement d'Edgar Faure. On comprend ainsi la « profonde gratitude »¹¹, teintée d'étonnement, qu'exprime André Corboz à la réception de l'introduction écrite par Senghor, qui témoigne d'une lecture attentive et patiente de leurs poèmes. Pourquoi, en effet, celui qui deviendra le premier président du Sénégal quatre ans plus tard s'intéresse-t-il à la poésie romande ?

Le cas n'est en réalité pas exceptionnel : dès 1952, Senghor écrit de nombreuses préfaces, recueillies dans les cinq volumes de *Liberté*, avec les transcriptions de conférences et les autres textes critiques. Il se voit sollicité par de nombreux écrivains, plus ou moins reconnus, que ce soit d'Afrique, des Caraïbes ou d'autres espaces francophones. Cette importante activité critique, qui continue bien après son intronisation en tant que président, est un espace où Senghor développe et théorise sa pensée philosophique¹². Les préfaces servent bien à « assurer au texte une bonne lecture » (Genette 1987: 200), fonction cardinale de ce genre dégagée par Gérard Genette, mais cette lecture est orientée par l'herméneutique senghorienne.

¹¹ Lettre d'André Corboz à Léopold Sédar Senghor, le 22 septembre 1956 (fonds André Corboz, Biblioteca dell'Accademia di architettura, Mendrisio, enveloppe 364, dossier 2, f. 181).

¹² Dans un récent article, Edoardo Cagnan s'intéresse à la série *Liberté* et au geste de mise en volume. Il considère que « le rassemblement des textes et discours [...] permet à Senghor de créer une œuvre théorique véritable, indissociable de l'objet-livre. » Les textes en eux-mêmes sont déjà des « défenses et illustrations » des notions qui lui sont chères (Cagnan 2023: 55).



Lettre de L. S. Senghor à André Corboz, le 28 mai 1956 (Biblioteca dell'Accademia di architettura Mendrisio USI, fonds André Corboz, série XIV, dossier 2, charte 207).

Pour introduire les textes préfacés, Senghor convoque en effet les notions clés de sa pensée poétique: le rythme, l'universel, la liberté, le royaume de l'enfance, etc. Selon André-Parent Bokiba, les préfaces offrent à l'écrivain « un espace de défense-*et*-illustration de l'esthétique négro-africaine issue de la Négritude » (2006: 128), en assimilant les textes préfacés à sa pensée de l'universel.

« La voix prophétique de la jeune poésie suisse » confirme la stratégie discursive de Senghor identifiée par Bokiba. S'il n'est pas publié comme une préface, le texte doit néanmoins servir d'*« introduction à une lecture des poèmes »*¹³. Senghor y affirme d'abord l'existence d'une poésie suisse, malgré les préconçus d'un « pays trop riche, [...] trop propre, trop peu passionné, trop heureux » (1964a: 197). La Suisse est au cœur de l'Europe et a été aussi profondément affectée par deux guerres mondiales. Il revient alors « aux poètes de descendre des montagnes, de percer les remparts de la sécurité, de rompre les cordons de la douane pour s'ouvrir, *hic et nunc*, au monde d'aujourd'hui », c'est-à-dire « de se joindre à l'armée des opprimés et de chanter leur révolte » (198). À travers le cas des jeunes poètes suisses, Senghor affirme ainsi le rôle qu'il prête à la poésie: faire fleurir « les valeurs de l'humanité [...] : la liberté, la passion ». Il décèle d'ailleurs « chez les poètes suisses, le ton initiatique ou prophétique des poésies traditionnelles, celles de l'Égypte, de la Mésopotamie, d'Israël ou, plus près de nous, la voix d'un Saint-John Perse et d'un Aimé Césaire » (199). Le même « rythme » bat entre leurs poèmes et ceux de Césaire, c'est-à-dire « unité du monde par l'amour, unité de l'univers » (200), qui exprime l'idée chrétienne de « fraternité ». La religion était en effet une composante importante de la formation de la Négritude et d'un « internationalisme noir », comme l'a récemment mis en évidence Elizabeth Foster (2019).

Cette pensée de l'universel, à laquelle est associée la poésie suisse, est aussi ancrée dans la nature. Le rythme naît d'une sensibilité aux éléments naturels: « Revenus aux sources, nos poètes retrouvent aussi bien les rythmes primordiaux: ceux du ciel et de la terre, de la mer et des saisons, ceux du corps et du cœur » (Senghor 1964a: 200). Senghor établit une connexion entre les poètes du monde entier par cette proximité aux éléments primordiaux. S'il valorise le lien à la terre, ce n'est donc pas au nom d'un nationalisme, mais d'une ouverture à l'universel¹⁴.

En introduisant les poèmes suisses, Senghor les inscrit donc dans son système de pensée. Cette pratique de la préface peut certes être vue comme une stratégie d'assimilation au vu d'accroître un capital symbolique, mais elle témoigne aussi de la philosophie humaniste de Senghor pour qui

¹³ Lettre de Léopold Sédar Senghor à André Corboz, le 5 septembre 1956 (fonds André Corboz, Biblioteca dell'Accademia di architettura, Mendrisio, enveloppe 364, dossier n° 2, f. 193).

¹⁴ Voir Ouattara 2017.

la poésie, y compris une production régionale comme celle des poètes suisses romands, est digne d'intérêt puisqu'elle manifeste et défend l'unité du monde.

Espaces francophones

En relevant des parentés poétiques entre Césaire, Saint-John Perse et les poètes suisses, Senghor dessine une communauté au-delà des espaces nationaux. Il n'est cependant pas encore question d'espace francophone dans l'article sur « La voix prophétique de la jeune poésie suisse » qui emploie principalement des termes génériques – les hommes, les poètes, le monde. Car, pour Senghor, la poésie *transcende* l'histoire et la géographie. Contrairement à Stierlin, l'écrivain n'assimile toutefois pas la poésie suisse à la littérature française; il y a bien une poésie suisse, dont les poètes présentés seraient représentatifs et qui, s'ils dépassent l'idée de patrie, « l'intègrent dans leurs poèmes avec ses réalités les plus familières [...] roches, pierres, grès et moraines, fleuves, torrents, cascades et sources, chênes, tilleuls et chardons, blés, cerises, abricots, renards, frelons, guêpes, pain et vin » (200). Senghor reconnaît l'existence d'une poésie suisse, ancrée dans les éléments naturels, bien qu'il la fonde dans un espace universel.

En 1956, l'écrivain n'a pas encore théorisé la notion de francophonie, dont il deviendra l'une des figures fondatrices. Il commence toutefois à y penser à cette période, ce dont il témoigne dans un propos rétrospectif:

L'idée m'est venue, je crois, en 1955, lorsque, secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le gouvernement Edgar Faure, j'étais chargé de la révision du titre VIII de la Constitution, relatif aux départements, territoires d'outre-mer et protectorats. Jeus alors l'occasion de m'en entretenir avec Habib Bourguiba, qui était en résidence surveillée en France. C'est de là que datent notre amitié et notre coopération. Il s'agissait, comme je l'ai dit en son temps, d'élaborer, puis d'édifier ensemble un « Commonwealth à la française » [...]. Par « ensemble », j'entendais, j'entends toujours : entre nations qui emploient le français comme langue nationale, langue officielle ou langue de culture (Lavodrama 2007: 220).

Jusqu'en 1958, cependant, Senghor réfléchissait « à l'échelle de l'Empire et non de l'État-nation » (Heiniger 2022: 39). La francophonie n'était alors probablement pas encore conçue comme un ensemble « entre nations » indépendantes. Selon l'un de ses fondateurs, Jean-Marc Léger, qui se souvient du congrès de l'Union culturelle française en 1955, Senghor aurait d'abord parlé d'« universalisme de la langue française » (Lavodrama 2007: 220). Légères et sujettes à la caution de la mémoire, ces variations lexicales témoignent néanmoins du fait que la notion de francophonie n'est pas encore stabilisée. En ce temps de profonds changements géopolitiques,

les contours et l'équilibre de cette forme de coopération sont à trouver et à ajuster.

En 1962, deux ans après l'indépendance du Sénégal dont il devient le premier président, Senghor publie un article pour la revue *Esprit*, dans le numéro fondateur et programmatique de la francophonie, intitulé « Le français, langue vivante ». La communauté francophone qu'il y dessine montre une plus grande indépendance des parties :

La *Francophonie*, c'est cet *Humanisme intégral*, qui se tisse autour de la terre : cette *symbiose* des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. « La France, me disait un délégué du F.L.N., c'est vous, c'est moi : c'est la Culture française. » Renversons la proposition pour être complets : la *Négritude*, l'*Arabisme*, c'est aussi vous, Français de l'Hexagone. *Nos* valeurs font battre, maintenant, les livres que vous lisez, la langue que vous lisez, la langue que vous parlez : le *français*, Soleil qui brille hors de l'Hexagone (1962).

Avec la notion de francophonie, Senghor veut remettre en question l'idée d'une culture de langue française accaparée par l'Hexagone pour concevoir une collaboration transnationale. De l'« universalisme de la langue française » à un « humanisme intégral » se dessine un espace moins polarisé, où les régions francophones doivent désormais exister pleinement.

Ce changement de perspective est aussi perceptible dans un second texte que le président consacre la même année à l'un des poètes suisses, Henri Stierlin, pour préfacer *La Révolution du cœur*. Le recueil ne paraîtra pas, mais la préface est intégrée dans *Liberté I*, sous le titre « Stierlin ou le Poète-prophète ». Dans les grandes lignes y sont repris les propos de 1956 : le poète a pour rôle de conjurer « la tyrannie et les cataclysmes » (1964b: 328), pour réconcilier l'humanité. Mais Senghor parle cette fois-ci de « poésie romande » (325), alors que l'adjectif était absent du premier texte sur la « poésie suisse ». Cette modification résonne dans le contexte de l'élan culturel romand évoqué précédemment ; elle identifie une poésie de langue française en Suisse romande, différente de la poésie française. La préface a justement aussi cette fonction de renforcer la « conscience d'un groupe en voie de formation ou de désagrégation », relève Geneviève Idt (1977: 74). En inscrivant le recueil de Stierlin dans l'émergence d'une « jeune poésie romande », Senghor peut sembler avoir éclairé à elle-même une identité littéraire. Le groupe de poètes, qu'il disait prophètes d'un renouveau poétique, n'a cependant pas continué dans cette voie. Il faut donc se garder de surdéterminer les propos de Senghor, en les plaçant à l'origine ou en chroniqueur de la prise de conscience d'une spécificité romande. L'existence et la teneur de cet échange entre l'écrivain sénégalais et les poètes suisses témoignent plutôt, de manière subtile et anecdotique, d'un changement global dans la

conceptualisation d'un espace culturel francophone, dont ces positionnements sont à la fois les acteurs et les échos.

Conclusion

Le 16 mars 2007, dans les colonnes du journal *Le Monde*, paraît le manifeste « Pour une littérature-monde en français ». Signé par quarante-quatre écrivain·es et intellectuel·les de langue française, il annonce la fin de la francophonie, « dernier avatar du colonialisme français » et proclame la « naissance d'une littérature-monde en français ». Intensément commenté, ce *Manifeste des 44* témoigne autant des tensions qui traversent la notion de francophonie que de son actualité, par la dénonciation d'un système littéraire toujours hiérarchisé et dominé par la France. Si les changements revendiqués ont parfois semblé irréalisables et abstraits¹⁵, le manifeste peut aussi inviter à une lecture à rebours de la francophonie, par une genèse de la notion qui ne soit pas polarisée autour du centre français.

Certes ponctuel, l'échange entre l'une de ses figures fondatrices et des poètes suisses romands me semble justement à même de suggérer une histoire de la francophonie qui ne soit pas clivée entre la France et les périphéries. Il montre une prise de conscience progressive d'une identité littéraire non française, encouragée par l'interaction entre différentes régions francophones. Cet épisode permet aussi d'aborder l'œuvre de Senghor selon une autre perspective, la critique ayant généralement, et à juste titre, étudié les liens (politiques, sociologiques, intellectuels) entre l'écrivain et la France métropolitaine. Finalement, il inscrit la Suisse romande littéraire dans une histoire globale. Si cette collaboration n'a pas eu de suite, Senghor ne s'étant pas davantage intéressé à la littérature romande et les poètes suisses n'ayant pas continué en littérature, elle invite néanmoins à concevoir autrement les espaces littéraires francophones.

Bibliographie

Alix, Florian, Évelyne Lloze et Romuald Fonkoua (dir.), *Poésies des francophonies : état des lieux (1960-2020)*, Paris, Hermann, 2022.

Bokiba, André-Patient, *Le Paratexte dans la littérature africaine francophone. Léopold Sédar Senghor*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Cagnan, Edoardo, « Le projet de la série *Liberté* : un colosse aux pieds d'argile », *Études littéraires africaines*, 56, 2023, pp. 49-61.

¹⁵ La critique la plus vive est sans doute portée par Camille de Toledo, avec son essai *Visiter le Flurkistan ou les illusions de la littérature-monde* (2008).

Chessex, Pierre, « Stierlin, Henri », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 19 décembre 2022, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/048876/2022-12-19/> (consulté le 19 mai 2025).

Delacrétaz, Anne-Lise, Françoise Fornerod et Roger Francillon, « Quelques aspects de la vie littéraire », dans *Histoire de la littérature en Suisse romande*, dir. Roger Francillon, Carouge, Zoé, 2015, pp. 787-797.

Dériaz, Christine, « L'éternel apprenant nous a quittés », *Cinebulletin*, 1^{er} avril 2025, <https://cinebulletin.ch/fr/article/l-eternel-apprenant-nous-a-quitte> (consulté le 19 mai 2025).

Didelon, Valéry, « Exposer le palimpseste, vie d'André Corboz », *Espazium*, 11 octobre 2023, <https://www.espazium.ch/fr/actualites/exposer-le-palimpseste-vie-dandre-corboz> (consulté le 19 mai 2025).

Foster, Elizabeth, *African Catholic. Decolonization and the Transformation of the Church*, Cambridge, Massachusetts/Londres, Harvard University Press, 2019.

Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987.

Graf, Marion, « La poésie en Suisse romande », dans *Histoire de la littérature en Suisse romande*, dir. Roger Francillon, Carouge, Zoé, 2015, pp. 813-830.

Hauser, Claude, « La Suisse au défi de la francophonie: entre aspirations culturelles et réticences politiques (1960-1970) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40-41, 2008, pp. 277-296, DOI: <https://doi.org/10.4000/dhfles.483>.

Heiniger, Sébastien, *Décolonisation, fédéralisme et poésie chez Léopold Sédar Senghor*, Paris, Classiques Garnier, 2022.

Idt, Geneviève, « Fonction rituelle du métalangage dans les préfaces “hétérographes” », *Littérature*, 27, 1977, pp. 65-74.

Lavodrama, Philippe, « Senghor et la réinvention du concept de francophonie. La contribution personnelle de Senghor, *primus inter pares* », *Les Temps Modernes*, 4:645-646, 2007, pp. 178-236.

Maggetti, Daniel et Jérôme Meizoz, « Les institutions de la vie littéraire en Suisse romande de 1968 à 1996 », dans *Histoire de la littérature en Suisse romande*, dir. Roger Francillon, Carouge, Zoé, 2015, pp. 1220-1225.

Ouattara, Bourahima, « Senghor, lecteur de Barrès », *Études de lettres*, 2, 2017, pp. 111-132, DOI: <https://doi.org/10.4000/edl.1062>.

« Pour une “littérature-monde” en français », *Le Monde*, 15 mars 2017.

Senghor, Léopold Sédar, « Le français, langue de culture », *Esprit*, 311, novembre 1962, pp. 837-844.

—. « La voix prophétique de la jeune poésie suisse », *Liberté I*, Paris, Seuil, 1964a, pp. 197-201.

—. « Stierlin ou le Poète-prophète », *Liberté I*, Paris, Seuil, 1964b, pp. 325-328.

Stierlin, Henri, « Léopold Sédar Senghor et la poésie noire », *La Tribune de Genève*, III, 12-13 mai 1956a.

—. « Y a-t-il une poésie nouvelle en Suisse romande? », *La Tribune de Genève*, 142, 19 juin 1956b.

Toledo, Camille de, *Visiter le Flurkistan ou les illusions de la littérature monde*, Paris, P.U.F, 2008.